

Rotary Club d'Enghien-Montmorency

Compte rendu réunion comité

Année 2020-2021

Date : 01 04 21

Présence : 6/ 8		P : Présent		E : Excusé		A : Absent	
AIME David	E						
BERTHON Régis	P			BORGES David	P		
DRUON Georges	P			LAGET Jean-Frédéric	D		
RATTON Philippe	P	RIDE Jean-Louis	P	RODRIGUES Carlos	P		
WITTENBERG Yvan	E						

Nous sommes 6 membres en visioconférence .

- Point sur le budget de fonctionnement :

Etude sur l'impact relatif au budget de fonctionnement dû à la covid (fermeture du Grand Hôtel, suppression de diverses manifestations et de dîners). Il apparaît malgré tout que notre budget reste en équilibre.

- Acomptes versés pour la Triangulation :

Malgré le gros travail effectué par Jean-Marie Burette nous avons été obligé d'annuler cette Triangulation du fait de la covid. Le nécessaire va être fait pour récupérer ou provisionner les acomptes versés (hôtels, déplacements).

- Dons engagés auprès des Associations et autres :

La liste ci-jointe montre que notre Club, malgré des conditions difficiles, a su faire face à ses engagements :

- Hôpital de Margency : fauteuil médicalisé : 1 000 €
- Association Elan : 3 tablettes iPad : 1 167 €
- Lycée Louise Michel : stages : 500 € (via Bourse Barguirdjian-Michiels)
- Épicerie sociale de Montmorency : 1 000 € (Don en provenance du District, n'impactant pas le budget de notre club)
- Association « Le Foyer de L'Olympe » : 250 €

- **Cotisations :**

Malgré les nombreux rappels de notre Président et ceux exposés systématiquement dans les comptes rendus du Secrétaire, il apparaît que certains membres n'ont pas encore payés leurs cotisations. Pour mémoire (art.6 § 2 de notre Règlement Intérieure) « ...la cotisation annuelle doit nous permettre de couvrir le montant de la cotisation du District...également l'ensemble des frais de fonctionnement du Club ». Face à cette situation le comité ne désire bien sûr pas en l'état faire une application stricte de l'article 12 § 3 des Statuts du Rotary sur les règles et conséquences d'un non-versement de cotisation..., et invite les derniers retardataires à régler leur cotisation sur ce mois d'Avril.

- **Utilisation de la Taxe de Formation :**

Une idée intéressante est proposée par Philippe Ratton sur l'utilisation de la Taxe de Formation professionnelle qui pourrait être reversée à l'Etablissement scolaire Louise Michel que notre Club soutient. A étudier.

Notre réunion de Comité se termine vers 21h. La prochaine devrait avoir lieu le 06 05 21 à partir de 19h30.

Jean-Louis Ride
Secrétaire